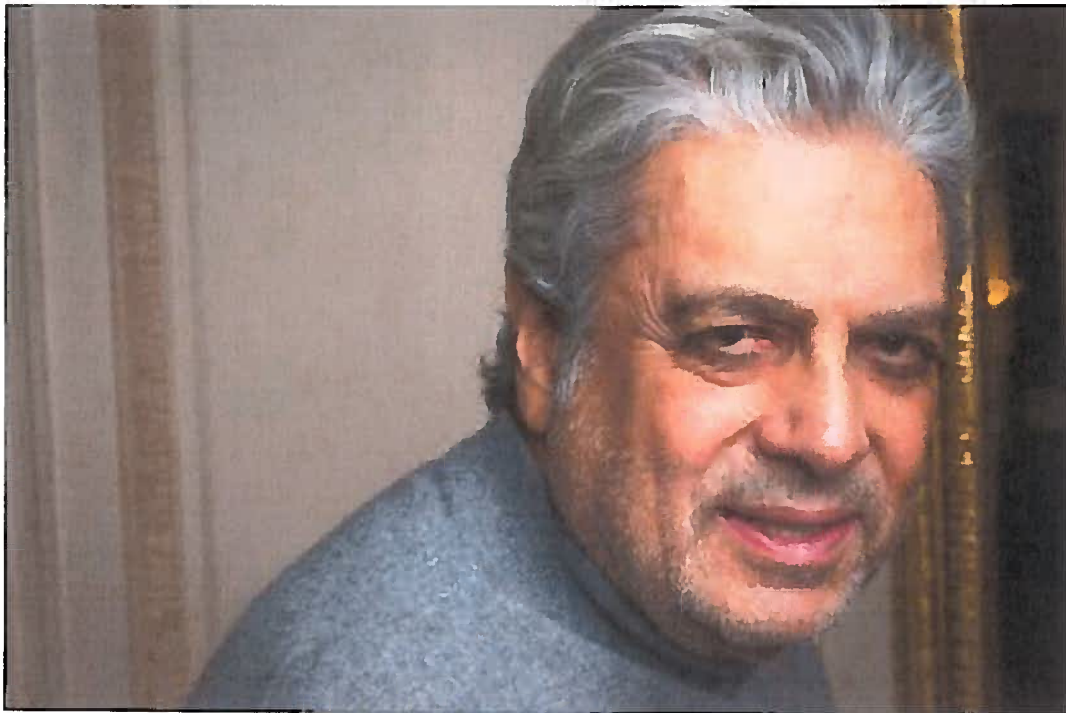


Escroquerie : Enrico Macias perd son procès contre une banque islandaise

Aujourd'hui en liquidation, la banque Landsbanki, qui avait accordé au chanteur en 2007 un prêt de 35 millions d'euros, lui réclame désormais cette somme.

Le Monde.fr avec AFP | 28.08.2017 à 16h10 • Mis à jour le 29.08.2017 à 18h18 | Par Marie Charrel (/journaliste/marie-charrel/)



Le chanteur Enrico Macias dans son appartement le 13 novembre 2012. FRED DUFOUR / AFP

Mine sombre, visage défait, il a quitté le tribunal sans un commentaire. « *J'ai passé dix ans la peur au ventre de perdre mon seul bien* », avait-il déclaré en mai. Lundi 28 août, le chanteur Enrico Macias, ainsi qu'une centaine de personnes, a perdu son procès ([/argenVar/article/2014/02/28/enrico-macias-condamne-a-rembourser-30-millions-d-euros-a-une-banque-islandaise_4375897_1657007.html](http://argenVar/article/2014/02/28/enrico-macias-condamne-a-rembourser-30-millions-d-euros-a-une-banque-islandaise_4375897_1657007.html)) face à la filiale luxembourgeoise de la banque islandaise Landsbanki. L'institution et neuf de ses anciens dirigeants étaient accusés d'avoir escroqué des centaines d'épargnants français, dont le musicien de 78 ans. Mais le tribunal correctionnel de Paris a tranché : les emprunteurs n'ont pas été « *victimes de manœuvres frauduleuses* », selon lui. Il a prononcé la relaxe générale en faveur de la banque.

Cet épisode est le dernier de l'un de ces nombreux feuilletons judiciaires parfois tragiques, souvent rocambolesques et toujours complexes nés de la dernière crise financière. Tout commence en 2006, lorsque Landsbanki Luxembourg propose à des particuliers français et espagnols plutôt aisés, dont des retraités, des prêts extrêmement avantageux. Le principe : en échange d'une hypothèque sur leur maison, les emprunteurs reçoivent une partie du prêt en liquide, tandis que le reste est investi sur les marchés.

En quête de 5 millions d'euros pour rénover sa villa de Saint-Tropez (Var), M. Macias se voit alors proposer un prêt de... 35 millions d'euros par la banque islandaise, dont 9 millions versés en cash. C'était en 2007. Trop beau pour être vrai ? Un an plus tard, Landsbanki est balayée par la violente crise financière frappant l'Islande. Mise en liquidation, son entité luxembourgeoise tente alors de récupérer ses créances. Quitte à vendre les biens immobiliers hypothéqués par les particuliers en échange de ces prêts a priori très séduisants.

Une escroquerie au sulfureux parfum de subprimes

Face à cette menace, M. Macias porte plainte en 2009. Une information judiciaire est ouverte, le juge français Renaud Van Ruymbeke renvoie la banque en correctionnel dans la foulée, sur fond de bisbille avec la justice luxembourgeoise. Pour les plaignants, cette affaire est une escroquerie au sulfureux parfum de subprimes. Ils rêvent d'en faire un symbole du combat contre les excès de la finance débridée.

La décision du 28 août vient brutalement doucher leurs espoirs. « *C'est un revers pour mes clients, qui accusent le coup et envisagent l'appel, déclare au Monde Maxence Laugier, l'un des avocats des parties civiles, non sans amertume. C'est un signal dommageable pour tous ceux qui se battent pour la moralisation de la finance. C'est également un signal inquiétant pour le fonctionnement de notre appareil judiciaire, qui n'est pas taillé – faute de moyens ou de spécialisation - pour un dossier de cette ampleur, nécessitant des investigations poussées au Luxembourg et en Islande* ».

Olivier Baratelli, avocat de l'un des anciens cadres dirigeants de la banque, avance de son côté que personne ne pouvait anticiper la crise de 2008. « *C'est la victoire du droit, de la raison et de l'intelligence, qui ont eu raison d'une petite musique fausse que voulait absolument fredonner Enrico Macias* », commente-t-il.

Les liquidateurs sont de nouveau autorisés à vendre les biens hypothéqués : le chanteur risque donc de perdre sa villa. « *Mais il est probable que le parquet fasse lui aussi appel* », estime une source judiciaire.